



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Le conseil municipal a été régulièrement convoqué le 4 juillet 2020.
avec transmission de l'ordre du jour aux membres du conseil municipal par voie électronique, en respect des textes en vigueur.

- Ouverture de séance ;
- désignation d'un secrétaire de séance.

Information

- application de la loi 70-129 du 31 décembre 1970 et des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des collectivités territoriales.
- arrêtés municipaux à portée générale.
- décisions municipales.

1/ DG20_048 ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-15 à L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17 ;

Vu le Code électoral et notamment les articles LO.276, LO 278, LO 283, LO 284 , LO 286 et suivants, L 288, L 289 ;

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 juillet 2020 fixant le mode scrutin, le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de délégués suppléants à élire ou à désigner pour chacune des communes du département de la Gironde à l'occasion des élections sénatoriales de la série 2 du 27 septembre 2020 ;

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal, après installation du bureau électoral et dépôt des listes, à procéder à l'élection des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

2 listes ont été déposées, la liste « Demain Saint-Médard-en-Jalles avec vous », la liste « Rassemblons nous sur l'essentiel ».

Les listes étaient ainsi composées :

Liste « Demain Saint-Médard-en-Jalles avec vous »

Titulaire

Martine DELARBRE

Suppléants

- Jean-Bernard FOURMY
- Lysiane BERNIER
- Olivier COSTA

- Jean LAGOUARDE
- Nathalie GAGNIERE
- Marie-Christine MARTY
- Michel LABRO
- Christian POUILLERIE
- Quentin GRIMAUD
- Eric VANDENABEELE

Liste « Rassemblons nous sur l'essentiel »

Titulaire

Jacques BOUTEYRE

Suppléants

- Patricia GUILLOT
- Dominique JOIE
- Françoise HANUSSE
- Lassina DIABATE
- Alicia BRIXY
- Louis-Marie GALLOT
- Corinne LE MOLLER
- Hervé MARCHYLLIE
- Isabel FAUCHET
- Pierre DULAC

Il est procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Listes	Suffrages
Demain Saint-Médard-en-Jalles avec vous	Trente (30)
Rassemblons nous sur l'essentiel	Neuf (9)

Les listes obtiennent donc le nombre de sièges suivants pour représenter le collège des conseillers municipaux lors des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

Listes	Délégués
Demain Saint-Médard-en-Jalles avec vous	- 1 délégué titulaire - 8 délégués suppléants
Rassemblons nous sur l'essentiel	- 2 délégués suppléants